

<http://clg-louis-pasteur-moree.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article884>

# Qu'est ce que le CESC ?

- Infirmerie et CESC (Santé et Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté) - C.E.S.C. -



Publication date: vendredi 5 février 2016

---

Copyright © Collège Louis Pasteur Morée - Tous droits réservés

---

Le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) s'inscrit dans le pilotage de chaque établissement scolaire du second degré, conformément aux dispositions des articles R 421-46 et 421-47 du Code l'éducation. C'est une instance de réflexion, d'observation et de proposition qui conçoit, met en oeuvre et évalue un projet éducatif en matière d'éducation à la citoyenneté et à la santé et de prévention de la violence, intégré au projet d'établissement.

Le CESC organise le partenariat en fonction des problématiques éducatives à traiter.

Protection du milieu scolaire - Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC)  
(Circulaire n°2006-197 du 30 novembre 2006)

Les missions du CESC :

- contribuer à l'éducation à la citoyenneté,
- préparer le plan de prévention de la violence,
- proposer des actions pour aider les parents en difficultés et lutter contre l'exclusion,
- définir un programme d'éducation à la santé et à la sexualité et de prévention des conduites addictives.